

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

Octobre 2015 N° 42



*Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque*

EXIL, DÉRACINEMENT ET DEVOIR DE SOLIDARITÉ

La confusion délibérément entretenue par certains entre « migrants » et « réfugiés » est tout à fait révélatrice de l'état de dégradation politique et morale qui affecte le monde contemporain. Et ce phénomène est parfaitement étranger à l'accès aux sources d'information qui sont à la fois multiples et précises. Chacun peut ainsi savoir que presque 4,5 millions de syriens, victimes des bombardements et autres exactions commises par Bachar Al-Assad, l'Etat islamique et Daesh, ont été contraints à l'exil et que 250 000 personnes y sont mortes depuis 2011¹. La très grande majorité de ces déracinés a d'abord été accueillie par la Turquie (1,8 million), le Liban (1,2), la Jordanie (630 000), l'Irak (250 000), et ce n'est que très récemment que l'Europe a été confrontée à une importante vague de demandeurs d'asile. Il faut également souligner que l'Arabie saoudite, le Qatar, les Emirats arabes unis et le Koweït, pays gorgés de pétrodollars, n'en ont accueilli *aucun*. On ne peut davantage ignorer que beaucoup de ces exilés (hommes, femmes et enfants) ne sont arrivés aux portes de l'Europe qu'après avoir souvent erré pendant deux, trois ou quatre ans, voyageant dans des conditions périlleuses, s'entassant au risque d'y perdre leur vie dans des embarcations de fortune et surchargées, affrétées par des « passeurs » sans scrupules leur demandant de payer des sommes exorbitantes. Ils ont donc, après avoir été souvent torturés (les femmes violées disant par peur des représailles qu'elles ont été « brutalisées »), parcouru des milliers de kilomètres, connu l'épreuve de la faim, de la soif, des nuits sans sommeil, de la perte d'êtres chers et de tous leurs biens.

Nous sommes ainsi confrontés à un problème d'une ampleur sans précédent dont les ingrédients se sont cristallisés depuis longtemps sans que l'on s'en soit véritablement soucié : dictatures et régimes totalitaires, monar-

chies pétrolières et fondamentalismes religieux ont ainsi sans le moindre scrupule laissé se développer, voire encouragé la corruption, l'appât du gain, l'oppression politique et la violence la plus terrible à l'égard de leurs opposants et de leurs populations. Mais comme toutes les tragédies qui affectent les communautés humaines, celle-ci demeurerait incompréhensible si l'on ne prenait pas en compte les relations historiques qui en ont tissé la trame pendant des années. Construction de bases militaires, implantation de sociétés multinationales exploitant les ressources locales, bombardements, « frappes chirurgicales » et envois de troupes au sol en Afghanistan, en Lybie et ailleurs, incapacité des institutions internationales à régler le conflit israélo-palestinien, ont en effet largement contribué à créer des solidarités perverties entre dominés (en Algérie, en Erythrée, au Mali, au Soudan, au Yémen et ailleurs) et à la diffusion massive d'un ressentiment dont la composante religieuse régressive démontre que la démocratie ne s'exporte pas aussi aisément qu'un soja américain gorgé d'OGM. Là-bas comme ailleurs, les « aides » au « décollage économique » et au « développement » et **l'imposition de frontières arbitraires** ont contribué à déstabiliser des conceptions du monde et des structures sociales auxquelles on ne comprenait rien et à fabriquer des millions de pauvres et d'exclus qui constituent aujourd'hui l'essentiel des « migrants économiques » eux-aussi contraints à l'exil. Reste évidemment à ajouter tous ceux et toutes celles qui ont été contraints à un « exode écologique », tant leurs pays ont été abîmés par le pillage économique et les interventions militaires. Et cette dernière forme d'exode ne fait que commencer. Migrants et réfugiés sont donc essentiellement des déracinés d'origine historique et économique-politique dont le flux ne saurait cesser de se densifier dans les années qui viennent.

Il serait donc inconcevable que les régimes dits démocratiques, particulièrement européens mais dont la mémoire est décidément bien courte, refusent de leur apporter le secours qu'ils leur doivent et de les accueillir dignement. Il faut ainsi rappeler que lors de la guerre civile en Espagne et de la terrible répression menée par la dictature de Franco, quelque 400 000 personnes s'exilèrent en France majoritairement dans le Sud-Ouest où elles furent traitées de manière très différente sous les différents gouvernements qui se succédèrent de 1936 à 1945 ². De la même manière, après l'instauration de la ligne de démarcation par l'occupant nazi, de très nombreux français de la zone sud accueillirent, cachèrent et protégèrent les populations du nord dont beaucoup de juifs persécutés par les allemands. Mais, chacun d'entre nous devrait s'en souvenir, il y eut aussi des italiens, des polonais, des maghrébins, sans le travail desquels l'économie française n'aurait pas connu pareil développement pendant les « 30 Glorieuses » et après, et enfin tous ceux qui s'établirent aux Etats-Unis, pays d'émigration par définition

Toute notre histoire, depuis les XV^e et XVI^e siècles qui marquent le début du capitalisme et de sa conquête du monde a ainsi commencé par des massacres « d'indigènes » et a toujours été jalonnée par de multiples vagues d'émigration, d'exil et d'exode. Comme l'a écrit Bartolomé de Las Casas dans son livre *Très brève relation de la destruction des Indes*, « Si les chrétiens ont tué et détruit tant et tant d'âmes et de telle qualité, c'est seulement dans le but d'avoir de l'or, de se gonfler de richesses en très peu de temps et de s'élever à de hautes positions disproportionnées à leur personne. A cause de leur cupidité et de leur ambition insatiables, telles qu'il ne pouvait y en avoir de pires au monde, et parce que ces terres étaient heureuses et riches, et ces gens si humbles et si soumis, ils n'ont eu pour eux ni respect, ni considération ni estime. (...) Ils les ont traités je ne dis pas comme des bêtes (...) mais pire que des bêtes et moins que du fumier ».

On aura, du moins pouvons-nous l'espérer, compris que nous n'avons à faire là ni à une fatalité ni, pire encore, au déferlement d'envahisseurs simplement attirés par les richesses de l'Occident. Et que, plutôt que de succomber aux sirènes épouvantables que le Front national tente de faire retentir, ceux qui s'apprentent à voter pour ce parti lors des prochaines élections régionales devraient impérativement s'employer à réfléchir. Car les sentiments légitimes de déclassement et d'abandon qu'ils éprouvent ont sur le fond une même origine politique et économique et ces masses de persécutés sont donc beaucoup plus leurs frères qu'ils ne l'imaginent. Le ressentiment devrait donc céder le pas au devoir d'hospitalité et à la solidarité, ce qui est loin d'être simple, et que l'on ne saurait confondre avec l'angélisme quelquefois déroutant des représentants de « l'antiracisme ».

Le C.A. de l'ASEL

¹ 45 000 photos prises par un ancien photographe militaire syrien viennent de révéler les atrocités commises dans les geôles de Bachar al-Assad, et la France vient de porter plainte contre lui pour « crimes contre l'humanité ».

² Voir, Geneviève Dreyfus-Armand, *Réfugiés espagnols : Quand la France choisissait l'infamie*, Libération du 09 septembre 2015.



Un couple de lalbenquois agressé... par sa nouvelle adresse

« Chemin dit du Nègre », un nom singulier pour qui le sort de son contexte occitan. Son origine n'est pas précisément déterminée. Il est probable qu'il provienne de la francisation hasardeuse d'une expression de sa langue vernaculaire.

Dans ce contexte nous sommes très loin de la présentation des « Nègres » faite dans le dictionnaire de Trévoux en 1732. Elle vaudrait d'ailleurs aujourd'hui à son auteur une condamnation, justement méritée, pour propos racistes.



Le mot Nègre, notre société l'a longtemps considéré comme dévalorisant. Mais Aimé Césaire lui a redonné ses lettres de noblesse et le définissait ainsi « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture. »

En Occitan, nègre ou nègrous est un adjectif qui signifie noir ou obscur (Combe-nègre à Laburgarde, Bos nègre près du Montat, Nègrepelisse dans le département voisin qui doit son nom à la couleur de la pelisse des bûcherons qui fabriquaient du charbon de bois).

Mais c'est aussi un pseudonyme ou un sobriquet qui était donné pour différencier les homonymes nombreux dans la région. Ce sobriquet est la forme catalane et occitane du mot noir, il désignait une personne au teint mat, foncé ou aux cheveux noirs. Les sobriquets pouvaient rester attachés à la famille, voire à la maison d'habitation. Nègre est ainsi devenu un nom propre.

Le nom de ce chemin fait partie de l'histoire de Lalbenque et il était là bien avant l'arrivée de notre couple concitoyen. Il est alors difficile de comprendre pourquoi

ce couple a demandé que le « Chemin dit du Nègre » soit débaptisé. S'agissait-il du respect d'une population, ou de la crainte d'une assimilation ?

Mais qu'importe leurs motivations ! Ce qui est plus surprenant, c'est que le conseil municipal, lors de sa séance du 24 juillet dernier, grâce à la voix prépondérante de notre maire (7 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions) leur ait donné satisfaction en acceptant de le rebaptiser. Ne peut-on pas redouter que le chant du coq, le son des cloches ne soient bientôt plus tolérés par les nouveaux arrivants avec la bénédiction de nos élus ?

Le nouveau nom de ce chemin sera : « Chemin de la plaine de Nèguebout ». Attention au lapsus qui pourrait le transformer en « Chemin de la plaine de Nègrebout » ! Tout serait alors à refaire...

Gérard Pernot

Nb. Merci à « l'occitaniste » éminent qui a su m'apporter les informations nécessaires à la rédaction de ce propos.

PLAINE DE JEUX

Ce n'est plus un secret pour personne. Suite aux multiples sollicitations du club de foot Lalbenque-Fontanes pour la création d'une plaine de jeux, la mairie de Lalbenque a acheté 4,5 hectares au lieu-dit Guiraudou, entre la route d'Escamps et celle de Vaylats pour y aménager des terrains dont le nombre et la configuration restent encore à définir. Une première acquisition de 3 hectares (sur trois parcelles) a été faite à Claude Brugidou et une seconde d'un hectare et demi (sur cinq parcelles) aux conjoints Marmiesse.

Notre propos n'est pas de discuter du bien-fondé de ce projet car il semble tenir à cœur à beaucoup de jeunes sportifs et aux familles qui les accompagnent dans leurs activités. Le stade actuel de Méchamel semble trop petit au regard des 15 équipes de foot que compte désormais Lalbenque...et les nuisances nocturnes après les matchs semblent importuner le voisinage. Nous n'allons pas non plus nous appesantir sur cette drolatique dénomination, « plaine » de jeux, pour désigner un terrain qui va être aménagé en plein causse ! Le bel euphémisme que voilà à la place d'un vulgaire complexe sportif ou de prosaïques terrains de foot ou de rugby ! Si vous avez aimé l'épisode « Maison de la chasse et de la convivialité », vous allez adorer l'épisode « Plaine de jeux » en atten-

dant, pour 2017, le troisième épisode du feuilleton « Opération cœur de village » ! Ah qu'en termes jolis ces choses-là sont dites !

On peut se poser, en revanche, quelques questions sur le prix de ces terrains négociés à 1 euro le mètre carré. Un euro le mètre carré peut sembler, à première vue, peu de chose au regard des 20 euros pour les terrains constructibles. Mais cela fait quand même 10 000 euros l'hectare. Ces quatre hectares et demi ne sont pas, bien sûr, constructibles. Dans le cadre du PLU, ces terrains sont en zone N, autrement dit en zone naturelle, et non pas en zone agricole dont les terrains se négocient en moyenne de 1000 à 3 000 euros l'hectare.

L'ensemble de ces parcelles pour la plaine de jeux a donc été vendu à un prix 3 à 4 fois supérieur aux prix moyens des terrains agricoles, tels qu'ils sont pratiqués dans nos territoires. Il nous avait semblé que les parcelles situées en zone N (zone naturelle) avaient une valeur bien moindre que les bonnes terres agricoles de la région. Les vendeurs de ces parcelles peuvent se frotter les mains : ils ont fait une bonne affaire.

Le montant global des acquisitions ne dépassant pas 75 000 euros, il n'a pas été obligatoire de solliciter le service des Domaines pour évaluer un juste prix. Le maire aurait-il manqué de pugnacité dans les négociations ? Mais que voulez-vous mon bon monsieur, va-t-on nous répondre, c'est la loi de l'offre et de la demande... et si la municipalité cherchait à tout prix du terrain... D'ailleurs, lors de la réunion publique du 24 septembre dernier, le maire a annoncé à l'assistance le prix négocié et, malgré certains visages médusés, il semblait fort satisfait des résultats de ces négociations.

Pas question pour notre association de crier pour autant au scandale et de dénoncer quoi que ce soit dans les procédures de ces acquisitions foncières. Tout cela s'est passé dans la stricte légalité mais il nous a semblé bon

d'en informer l'ensemble de la population.

Faut-il voir dans ce prix d'achat du terrain (plus de 50 000 euros avec les frais notariés) un avant-goût du montant des futurs travaux ? L'avenir le dira mais les citoyens doivent rester vigilants pour que la municipalité fasse, dans les mois à venir, les bons choix sans tomber dans la tentation de la démesure, avec des infrastructures surdimensionnées et des prix exorbitants. L'équipe de foot de Lalbenque-Fontanes n'est pas à la veille de monter en Nationale ou en Ligue 1 ou 2 !!! D'autre part, nous avons aujourd'hui 15 équipes de foot. Combien en aurons-nous demain ? Il ne faudrait pas que cette plaine de jeux ressemble un jour au complexe olympique russe de Sotchi.

Le C.A. de l'ASEL

SOLIDARITÉ AVEC LES RÉFUGIÉS : DES NOUVELLES LOCALES

L'émotion qui a saisi les français depuis quelques semaines face à l'afflux de réfugiés commence à faire bouger les consciences et à mobiliser des énergies en leur faveur jusque dans nos territoires ruraux. Une première réunion publique a eu lieu au foyer rural de Concots, le vendredi 25 septembre, qui a rassemblé 70 personnes de toutes les communes environnantes. En présence du responsable du Secours Catholique de Montauban et d'Olivier François, directeur général des services de l'association CEIIS (Comité d'études et d'informations pour l'insertion sociale), qui gère un centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) de 81 places, (51 à Cahors et 30 à Figeac), les questions ont été nombreuses et toutes les bonnes volontés se sont exprimées. Chacun est prêt à donner de son temps, de ses biens, de son argent même... à condition que les collectivités locales proposent un hébergement à une ou deux familles de réfugiés. Seule une municipalité peut se porter candidate pour accueillir des réfugiés. Toutes les initiatives devront donc passer par la municipalité, seule habilitée à communiquer avec le directeur de cabinet de la préfecture qui centralise tous les placements.

La question n'est pas simple et peu de municipalités ont des logements disponibles. A ce jour, seule la commune d'Escamps propose un appartement à une famille au-dessus du Bistrot.. Cette initiative a été votée, il est bon de le noter, à l'unanimité du conseil municipal. D'autres municipalités s'interrogent et abordent cette question en séance du conseil. Dans le Lot, dix demandes ont été déposées auprès du secrétariat général de la préfecture. Mais la grande majorité de nos communes semblent se désintéresser de la question, probablement pas par

manque de générosité mais par manque de moyens et par peur d'être démunies devant l'importance de l'engagement pris. Il ne suffit pas de trouver un logement. Il faut ensuite mettre en place toute la logistique d'accompagnement (équipement des logements vacants, aide aux transports des personnes, nourriture, apprentissage de la langue, occupations, travail éventuel...).

La question est loin d'être simple mais on ne peut pas détourner notre regard en laissant aux « autres » le soin de s'en occuper ou en se bornant à fustiger la responsabilité des pays occidentaux largement responsables de ce désastre. Les français courageux qui ont accueilli dans les années 40 soit des juifs, soit des réfugiés espagnols ne se sont pas contentés de condamner la lâcheté coupable des démocraties face à Franco ou à Hitler quand il en était encore temps. Ils ont ouvert leurs portes...souvent au péril de leur vie. Quant à ceux qui, aujourd'hui, s'opposent à l'accueil des réfugiés sur notre sol en les invitant à rester chez eux et à prendre les armes pour défendre leur liberté, tels nos résistants dans les années sombres...de tels propos, pour le moins étonnants, montrent à l'évidence une méconnaissance de la situation réelle sur le terrain.

La Caselle Enchênée ne veut surtout pas, sur ce sujet, se positionner en donneuse de leçons. Le sujet est trop grave et nous n'avons pas autorité à donner quelque conseil que ce soit. Mais quand même ! Il serait bon que chaque assemblée municipale de notre Communauté de communes aborde sereinement ce sujet, sans esprit partisan, pour examiner collectivement les possibilités d'accueil dans l'un ou l'autre de nos villages.

Et cette question mériterait au minimum des débats publics dans chaque commune, comme celui qui a eu lieu à Concots et à Montcuq en fin septembre.

Quand, dans cinquante ans, on refera l'histoire de nos villages dans ce début de siècle, on ne se souviendra certainement pas de la piscine rénovée chez l'un, de la mai-

rie refaite chez l'autre ou du terrain de foot agrandi chez le troisième. On se souviendra peut-être que telle ou telle commune a ouvert courageusement sa porte pour offrir une vie décente à l'un ou l'autre de ces damnés de la terre.

Daniel Pasquier



Cinq septembre : un après-midi réussi

Comme annoncé dans le dernier numéro de la Caselle, nous avons passé l'après-midi du 5 septembre à débroussailler les deux caselles que notre association aimerait voir sauvées d'un écroulement certain si nous ne faisons rien. Il s'agit de la caselle en bordure de la D6, en face du transformateur et d'une autre caselle, cachée au fond d'une truffière, du côté du Gascou.

Nous étions 17 bénévoles de l'association à travailler d'arrache-pied pour pouvoir accéder à ces « petits » patrimoines...qui n'ont rien de petit tant leur construction a demandé d'efforts et d'imagination pour les voir encore debout en 2015.



Avant les travaux

Reste désormais à trouver des pierres pour boucher les trous de l'une et refaire l'intégralité du linteau et du toit de l'autre.

Dix-sept travailleurs et le double, le soir, à la lueur des bougies, pour terminer la journée lors d'un bon repas pris dans l'enclos de la caselle de Nouel.



Après les travaux

CHAMBRE FROIDE : SUITE ET FIN

Nos amis les chasseurs n'ont pas apprécié à sa juste mesure humoristique l'article paru dans le dernier numéro de la Caselle Enchênée à propos de la chambre froide achetée par les chasseurs mais trop grande pour rentrer dans les locaux de la maison de la chasse...Plus de deux mois après la parution de cet article sans réelle importance, ils ont décidé d'user d'un droit de réponse dans la bien-pensante Dépêche du Midi (diantre !) alors que nous leur avons proposé un droit de réponse dans la Caselle. L'article est paru dans la Dépêche du 26 septembre et, pour ceux qui s'intéressent encore à cette vieille histoire, la Caselle publie cet article ci-dessous.

Nous avons adoré le passage sur le "gibier détendu bien plus tendre à déguster" (comme si la perspective de finir dans une chambre froide était de nature à détendre le gibier qui va se faire trucidé !) et surtout l'invitation qui est faite au président de l'ASEL à venir déguster leurs viandes lors d'un prochain banquet à la maison de la chasse...preuve que nos amis les chasseurs ont peut-être plus d'humour qu'il n'y paraît !!!

La dépêche du Midi, le 26 septembre 2015.

Pierre Miquel, président de la Saint-Hubert lalbenquoise, tient à répondre au conseiller municipal Daniel Pasquier suite à un article consacré à la chambre froide, paru dans « La Caselle Enchênée », publication de l'Association de Sauvegarde de l'Environnement du pays de Lalbenque.

Dans cet article de presse, M.Pasquier s'inquiète du devenir de la chambre froide de la maison de la chasse.

Qu'il soit rassuré de suite, s'il devait y avoir des travaux à effectuer pour aménager cette chambre froide, ils seraient entièrement à la charge de l'association, comme ce fut déjà le cas pour tout l'aménagement intérieur de cette maison. Je lui rappelle que seule la structure du bâtiment fut à la charge de la collectivité, tout le reste a été financé par la société de chasse et les chasseurs eux-mêmes. Il en serait de même si de futurs aménagements devaient avoir lieu. Il est très regrettable que M.Pasquier dans son article laisse sous-entendre que c'est peut-être la collectivité qui va être mise à contribution pour payer, et laisse le doute aux habitants de Lalbenque. J'aurais largement préféré qu'il m'en parle d'abord avant de l'écrire. M. Pasquier, sachez qu'un gibier détendu n'est que plus tendre à déguster alors si nous avons pu contribuer à ce résultat, nous ne pouvons qu'en être satisfaits et nous vous invitons à venir le constater lors de notre prochain banquet.»

Les chasseurs vont donc prendre en charge les surcoûts éventuels de cette regrettable erreur de dimension. Nous voilà tous rassurés. En tout cas, un immense merci à Pierre Miquel, président de la Saint-Hubert. Grâce à lui, notre gazette locale a eu l'honneur d'être citée, pour la première fois depuis ses 8 années d'existence, dans la sacro-sainte et incontournable Dépêche du Midi. Nous n'en espérons pas tant.

Daniel Pasquier

AUJOLS : UNE BELLE INITIATIVE

En arrivant à Aujols par la route des Ramades, se trouve un morceau de route très particulier qui a la forme d'un pont. Autrefois, le mur en pierres qui borde cette route était en bon état et annonçait aux passants la bonne qualité patrimoniale du village.

Au fil des années, après quelques accidents de voiture et le temps aidant, ce mur est devenu presque une ruine. Les pierres étaient tombées en contre-bas et on finissait par ne plus le voir. L'Association Rurale pour l'Environnement, le Patrimoine et le Développement raisonné d'Aujols (l'AREPD) s'est émue de cette situation et a demandé à la mairesse, madame Dejean, d'étudier la possibilité pour la mairie de reconstruire ce mur. L'état des finances de la mairie ne permettant pas cet effort financier, l'association a eu la bonne idée de s'adresser aux aujolais en lançant une souscription pour sauver ce mur.

Les soutiens financiers ont été déposés soit à la mairie, soit au dépôt de pain du village (atelier Margotte) approvisionné par la boulangerie de Fontanes. Acheter un pain de qualité et participer en même temps à la préservation du patrimoine...il y a là de quoi se réjouir de ce bel élan. Félicitons-nous donc que les va et vient pour acheter un bon pain et la solidarité des villageois aient réussi à rassembler la somme nécessaire. L'association a récolté 2430 euros...un peu plus que les 2000 euros espérés. Une somme à peine suffisante malgré tout car il a fallu dé-

boursier 980 euros de charges sociales !!!

Les travaux ont été confiés à Thierry Puech, bien connu des aujolais pour son amour de la pierre et pour ses qualités de bâtisseur en pierres sèches. Le travail est désormais terminé et cette entrée d'Aujols qui offre au regard de bien belles bâtisses a retrouvé tout son charme.

Voilà un bel exemple qui allie le souci de préservation du patrimoine, le financement participatif et solidaire d'un projet communal (sans passer obligatoirement par Internet !) et, cerise sur le gâteau, la possibilité de travail pour un artisan local. Un immense merci à l'association AREPD. Et le même merci également à tous les généreux donateurs et, ne l'oublions pas, à Thierry Puech.

Dany Fayet



DROIT DE RÉPONSE

Dans le dernier numéro de la Caselle, nous avons publié un article invitant les pouvoirs publics à favoriser les investissements des collectivités territoriales avec participation financière des citoyens pour tout projet de production d'énergies renouvelables...dont, bien évidemment, les parcs éoliens qui sont, pour l'instant, dans la main de lobbies qui réalisent ainsi d'énormes bénéfices. Un lecteur a tenu à réagir à nos propos. Fidèles à nos principes d'expression libre et démocratique, nous reproduisons une partie de sa trop longue lettre pour être citée intégralement...sans nous prononcer sur la teneur de ses propos.

Je ne peux que rester sans voix et réagir par écrit, sur le texte intitulé : « Eolien terrestre: urgence de la dédiablement » publié dans la Caselle Enchênée de juillet 2015 . Je me permets donc d'intervenir sur le sujet des éoliennes terrestres.

Dénoncer les lobbies et proposer des productions énergétiques où les citoyens et les collectivités investissent et partagent les bénéfices est une excellente idée. Mais promouvoir les éoliennes terrestres, cela va en contradiction avec les principes mêmes d'une association défendant l'environnement de toute pollution, même visuelle, dans un territoire comme le nôtre.

Il faudrait aller pêcher des informations sur le vécu outre Atlantique ou, moins loin, en Écosse ou encore aller s'informer sur ce qui s'est passé sur des îles magnifiques du Pacifique, pour ne citer que ces exemples car ils sont malheureusement nombreux à travers le monde pour dénoncer l'échec des gouvernements et le gaspillage d'argent public : CO² dégagé lors de la fabrication d'éoliennes, implantations et assemblages, leur durabilité, le coût de leur entretien et l'énergie qu'elles demandent lorsqu'il n'y a pas de vent ...

afin qu'elles ne se détériorent pas, la nuisance sur la migration des oiseaux migrateurs...etc...etc. Puis ce qui se passe après 15, 20 et dans les meilleurs des cas 30 ans quand elles ne sont plus que des épaves formant un cimetière d'édifices monumentaux que personne ne veut démanteler...sans parler de la dangerosité et du coût des opérations de démontage.

Maintenant abordons le sujet concernant des solutions moins polluantes ou invisibles à 30 Kms aux alentours pour la production d'énergie dont notre société a de plus en plus besoin. Le meilleur moyen pour nous passer d'énergie provenant de source fossile (pétrole, charbon, uranium), c'est que chaque maison soit autonome ou produise suffisamment d'énergie sans pour autant pouvoir nous passer totalement de l'énergie classique. Pour cela, nous avons les panneaux solaires, les éoliennes miniatures. Je dis miniature car elles sont à la hauteur de votre toit. Nous en avons un exemple encore plus petit sur des voiliers, dans le domaine maritime. Un citoyen de Vaylats en possède une et c'est à peine visible. Pourtant sa maison est en bordure de route.

Il existe dans des pays du nord de l'Europe depuis maintenant des années, des tuiles servant à produire de l'énergie...mats pour la production d'eau chaude et brillantes pour la production d'énergie. Ces tuiles sont efficaces même par clair de lune ou les jours de neige. Les maisons qui en sont équipées, dont le toit est totalement recouvert par ce type de tuiles, sont presque autonomes en besoin énergétiques. La question que je me pose et que vous devez vous poser aussi est la suivante : pourquoi ne nous sont-elles pas accessibles en France. Pourquoi les entreprises fabriquant ces tuiles ne sont-elles pas présentes dans l'hexagone ? Question qui reste à ce jour sans réponse mais vous devez sûrement vous faire une petite idée, tout comme moi, à ce sujet...

Voici la seule solution valable : que chacun produise l'énergie dont il a besoin. Pour cela, il va falloir faire

voter des lois intelligentes existantes déjà dans des pays de l'UE, comme l'obligation dans toute maison à rénover ou pour les constructions neuves d'avoir un équipement pour produire de l'énergie propre. Une loi également obligeant toutes les enseignes de supermarché à utiliser leurs parkings, toitures, pour y installer des panneaux solaires faisant par là-même de l'ombre pour les usagers et clientèle stationnant sur leurs parkings et aussi permettant de recharger leurs véhicules électriques pendant leurs courses. Le Tarn et Garonne est en avance (Albasud), la casse automobile sur Albias dont tous les bâtiments de cette zone sont recouverts de panneaux solaires et à Toulouse, même des magasins comme Feu Vert sont dotées de ce système.

Tout cela pour dire qu'avant d'installer des monstres de 80 m de haut, ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Commençons par agir localement et pour ce grand projet, commençons par faire un effort en produisant de l'énergie à notre petite échelle. Chaque Kw produit individuellement sera un Kw à ne plus produire par nos centrales nucléaires.

Je ne suis pas contre l'éolien mais un éolien rentable, avec des éoliennes de petite taille mais nombreuses et disséminées sur tout le territoire...Une petite éolienne par maison ou habitation (plus des panneaux solaires qui recouvrent la totalité des toits) ferait vraiment baisser nos besoins énergétiques à l'échelle nationale.

Laissons les éoliennes géantes et monstrueuses là où elles ne bousillent pas le paysage après 20 ans de service en devenant une épave ou un cimetière de ferraille. Ne laissons pas ces lobbies d'éoliennes nous foutre en l'air la beauté de nos campagnes en nous faisant croire que c'est la solution d'avenir, comme ils l'ont fait dans d'autres pays.

Serge Lecocq, habitant de Bach

ASEL
Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque
Site internet : <http://www.asel.eu.com/>
Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal,
alors n'hésitez pas à nous rejoindre

 ----->

Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

-  Individuel : 15€ / an
-  Pour un couple : 20€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE:

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors : Avril 2007 : n° 46/2007/06